



**Plan d'action
à l'égard des
personnes
handicapées**

BILAN
SYNTHÈSE



RÉALISATIONS PASSÉES

En 2026, la Ville de Lavaltrie présente son troisième *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* ainsi que son deuxième bilan des réalisations. Au fil des années, de nombreuses actions ont été mises en oeuvre afin de favoriser l'inclusion, la participation et l'intégration des personnes handicapées sur le territoire de Lavaltrie. Voici donc le bilan des années antérieures.

ANNÉES ANTÉRIEURES	BILAN 2024	BILAN 2025
--------------------	------------	------------

L'ACCESSIBILITÉ AUX LIEUX ET AUX ÉDIFICES PUBLICS

Ajout d'une rampe d'accès pour améliorer l'accessibilité au Chalet des loisirs situé dans le domaine Charbonneau.

Achat du logiciel de gestion des actifs dans les bâtiments municipaux.

Ajout d'une toilette accessible au rez-de-chaussée du Service des travaux publics, pour les personnes à mobilité réduite.

Faciliter l'accès et ajout d'une toilette accessible au Garage à Simon, salle de spectacle.

Ajout d'une rampe d'accès et d'une toilette accessible à la Chasse-galerie.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Formation du personnel du Guichet unique aux citoyens à l'aide de capsules vidéo.

Sensibilisation des promoteurs à l'importance d'offrir des logements locatifs adaptés.

Transmission d'une copie de l'article 61.3 (QUÉBEC, 2004) au personnel-cadre ainsi qu'au Service de la trésorerie et leur expliquer l'application de cet article dans leurs services

Ajout et promotion d'une mesure accordant des points bonifiés aux projets résidentiels intégrant des logements adaptés dans le cadre des usages conditionnels. Ceci contribuant à la réalisation de quatre nouveaux immeubles comprenant des logements adaptés et des espaces de stationnement accessibles.

LES COMMUNICATIONS

Diffusion du Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées à l'aide de moyens de communication adaptés.

Promotion des divers services disponibles à la Bibliothèque municipale pour les personnes en situation de handicap visuel via les organismes communautaires et les différents moyens de communication disponibles.

Promotion des activités offertes aux personnes en situation de handicap via le site Internet, l'infolettre, le bulletin municipal et les médias sociaux.

Réalisation d'une séance photo sur le territoire avec des citoyens en situation de handicap afin de favoriser une représentation inclusive dans les outils visuels de la Ville.

L'EMPLOI ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Valorisation de la diversité au sein des équipes et engagement à encourager les candidatures de toutes les personnes, sans jugement quant à leur condition.

Utilisation de capsules vidéo pour former le personnel du Guichet unique aux citoyens aux différentes formes d'incapacités et aux méthodes de communication appropriées.

Distribution de fiches illustrées de pictogrammes aux employés du Service des travaux publics, parcs et espaces verts et aux employés ainsi qu'à l'équipe de l'accueil du guichet unique soit à l'ensemble des employés de première ligne aux citoyens.

Ajout de liens vers les sites Internet du gouvernement du Québec et d'Élections Québec sur le site Internet de la Ville de façon à faciliter l'accès à l'information électorale.

Transmission d'une copie de l'article 61.3 (QUÉBEC, 2004) au personnel-cadre ainsi qu'au Service des finances tout en fournissant les explications concernant l'application de cet article au sein de leur service.

Transmission des offres d'emploi de la Ville de Lavaltrie aux organismes de services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées tel que l'Essor.

LES LOISIRS, LA CULTURE, LE TOURISME ET LA VIE COMMUNAUTAIRE

La Bibliothèque proposait déjà des outils et services adaptés : livres à gros caractères ou numériques offrant la possibilité d'agrandir la police de caractère, prêt de liseuses, livres audios, collections de livres pour les lecteurs dyslexiques. De plus, une section du comptoir de prêt et un catalogue en libre accès sont adaptés aux personnes en fauteuil roulant. Puis la Bibliothèque a aussi fait l'acquisition d'un crayon lecteur.

Le Complexe aquatique rend accessible un fauteuil de plage adapté SOFAO qui permet la mise à l'eau et la baignade dans la piscine pour les personnes en situation de handicap.

Le camp de jour offre un programme d'accompagnement : une formation conçue selon les besoins des animateurs, du matériel adapté (stimulation, lève-personne et lit d'hôpital disponibles) et des services spécialisés externes pour du soutien. Notons également l'embauche d'une ressource spécialisée à l'intervention, l'accès à un local calme et l'adaptation des activités pour favoriser l'inclusion.

Développement d'un partenariat avec les Répit de Gaby pour offrir du répit et de l'accompagnement à des enfants qui ne peuvent être intégrés au camp de jour en raison de leur handicap durant la période estivale.

Location de toilettes portatives adaptées lors des événements en plein air.

Sensibilisation des organisateurs d'événements en plein air à la nécessité d'avoir des toilettes portatives adaptées aux personnes en situation de handicap.

Mise en place d'une zone adaptée aux personnes en situation de handicap à la planification du montage des lieux pour tous les spectacles organisés par la Ville de Lavaltrie.

Rappel des principes de l'accessibilité universelle aux employés du Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté lors des rencontres de planification des événements.

Adhérence officielle à la Carte d'accompagnement loisir du Québec.

Réalisation d'un plan concept d'aménagement d'un futur site de plein air, intégrant l'aménagement d'un sentier accessible universellement.

ANNÉES ANTÉRIEURES

BILAN 2024

BILAN 2025

LES PARCS ET ESPACES VERTS

Inspection régulière du sentier de plein air par les employés du Service des travaux publics, parcs et espaces verts.

Mise en ligne d'un formulaire de plaintes et requêtes sur le Portail citoyen, qui est accessible en ligne ou via l'application mobile, afin de signaler toute problématique en lien avec le sentier de plein air.

Un chemin accessible universellement a été aménagé dans l'espace vert de la terrasse Perreault, favorisant les déplacements entre ce secteur et le parc Gérard-Lavallée.

Ajout de mobiliers urbains accessibles au parc Charles-Edouard-Héту.

LE TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ, LA CIRCULATION, LA SIGNALISATION ET LE STATIONNEMENT

Création d'un inventaire des intersections prioritaires nécessitant l'ajout de boutons-presseurs sonores en fonction de leur achalandage et de leur proximité des lieux publics.

Envoi d'une demande officielle au nom de la Ville de Lavaltrie au MTMD pour demander l'installation de boutons-presseurs sonores aux endroits jugés prioritaires.

Un chemin accessible universellement a été aménagé dans l'espace vert de la terrasse Perreault, favorisant les déplacements entre ce secteur et le parc Gérard-Lavallée.

Identification des intersections sous la juridiction du MTMD où l'installation de boutons-presseurs sonores est urgente et nécessaire (intersection montée Guy-Mousseau et route 138 ainsi que intersection rue Deschamps et route 31).

MESURES RÉALISÉES DE FAÇON CONTINUE

Tel qu'identifié au bilan des actions réalisées au cours des années précédentes, les actions suivantes sont déployées de façon continue, en complément aux actions prévues annuellement dans le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées :

- Diffuser le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées à la population par l'entremise des différents moyens de communication.
- Promouvoir les activités offertes aux personnes en situation de handicap via tous les moyens de communication.
- Sensibiliser et former les employés qui travaillent à la réception de l'hôtel de ville dans l'accompagnement aux personnes en situation de handicap.
- Fournir aux employés du Guichet unique des fiches illustrées de pictogrammes.
- Favoriser et soutenir financièrement l'intégration en camp de jour pour les jeunes ayant un handicap.
- Référer, accompagner et assurer un soutien financier pour les personnes ayant un handicap de nature grave avec les Répits de Gaby jusqu'à l'âge de 21 ans.
- Sensibiliser le personnel-cadre et le Service des finances quant à l'obligation de rendre accessible les biens et les services aux personnes en situation de handicap.
- Promouvoir les divers services disponibles pour les personnes en situation de handicap visuel via les organismes communautaires et par l'entremise des différents moyens de communication disponibles.
- Louer des toilettes chimiques adaptées dans les espaces publics de plein air.
- Déployer, dans l'ensemble des services municipaux, des actions visant à promouvoir l'accessibilité des lieux municipaux pour les personnes handicapées par le biais des communications internes.
- Effectuer le déneigement des accès aux trottoirs, aux bâtiments municipaux et aux feux de circulation.



VILLE DE
LAVALTRIE 

La Ville de Lavaltrie réaffirme son engagement à poursuivre ses efforts pour offrir un milieu de vie toujours plus accessible, inclusif et adapté aux besoins de l'ensemble de sa population.

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour les années 2026-2027 est disponible en ligne. Consultez-le dès maintenant!

ville.lavaltrie.qc.ca

